



COLLECTIF UNE POINTE POUR TOUS

Notre collectif soutien depuis l'origine (2008) le projet de création de Aire Marine Protégée Estuaire de la Gironde - Pertuis Charentais

Une Aire Marine Protégée (AMP) est une zone maritime où des mesures spécifiques sont mises en œuvre pour protéger le milieu marin. Elle est un outil de concertation entre les différents acteurs concernés par le développement de la zone (citoyens, élus, porteurs de projets mais aussi pêcheurs, chasseurs, etc.). Elle organise un plan de gestion dont l'objectif premier est la préservation de la biodiversité. L'établissement d'une AMP ne vise donc pas la sanctuarisation d'un lieu : les activités traditionnelles s'y poursuivent comme à l'accoutumée. Cependant, l'AMP permet de se prémunir contre certains projets préjudiciables à l'environnement.

Notre Collectif s'est donné pour objectif principal la protection et le développement du patrimoine naturel de l'estuaire. il n'exclue pas un développement économique durable, respectueux des hommes et de leur environnement.

Les coupes récentes décidées par l'État dans le budget de fonctionnement de l'Aire Marine Protégée "Estuaire de la Gironde - Pertuis Charentais remettent en question son existence même.

Nous demandons à l'État de tenir ses engagements et de prendre toutes les mesures budgétaires requises pour assurer la mise en place effective du PNM.

« **Oui à la création d'une Aire Marine Protégée dans l'estuaire de la Gironde** ».

Merci de renvoyer la pétition complétée et signée à l'adresse suivante :

**Association « Une pointe pour tous »,
BP n° 1 – 33123 LE VERDON SUR MER**

Nom : Prénom :
.....

Adresse :
.....

Code Postal : Ville :
.....

Mail :
.....

Signature :